AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (25)ItemJean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 2 février 1886

# Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 2 février 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation1 p. (328r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 2 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51873

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 février 1886
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireFlamant, Aimé (1843-1897)
Lieu de destinationGuise (Aisne)

# **Description**

RésuméGodin informe le maire de Guise que la sous-commission de l'Instruction publique pourra déposer son rapport et il lui demande de convoquer les commissions réunies.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

#### Éducation

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

quise Familistère. 1886. pour dinanche prochain, les commissions herenies. Monsieur le Moaire, Venilles agneer. Monsieur le Maire. J'ai l'harmeur de vous informer que la sousl'essurance de ana Commission de l'Instrucparfaite considération tion publique sera en mesure, Dimanche perschain, Godinigh de faire connaître ses havaux à la Commission Generale et de déposer son rapport. Je vous verais donc obligé de bien rauloir convaguer, en conséquence